Société Civile Professionnelle

Philippe TARBOURIECH & Yannick SIBUT-BOURDE

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

4 Rue Jean Althen 84000 AVIGNON

Tél : 04.90.16.44.40 Fax : 04.90.16.44.45

Contact : *huissiers.avignon@orange.fr*

PREMIERE EXPEDITION

S.C.P.
Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
Immeuble Le Giotto
4, rue Jean Althen
84000 AVIGNON
Siret : 314 370 933 00033

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION IMMOBILIER

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE DIX NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

SELARL ETUDE BALINCOURT, immatriculée au RCS de Nîmes sous le n°824797286, agissant en sa qualité de mandataire liquidateur de , nommée suivant Ordonnance du Tribunal de Commerce d'Avignon du 07 juillet 2017 en remplacement de Maître Frédéric TORELLI lui-même désigné suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce d'Avignon en date du 28 mars 2012, ayant son siège social sis 29 rue des Lombards 30000 NIMES pris en son établissement d'AVIGNON (84000) sis 4 Impasse Plat, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège, et élisant domicile en notre Etude,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître MARCHAL Stéphanie, Avocat associé au Barreau d'AVIGNON y demeurant Les marches du Palais, 4 avenue Pierre Sémard 84000 AVIGNON qui se constitue pour elle sur la présente poursuite.

EN VERTU DE :

De la grosse en forme exécutoire d'un Jugement rendu contradictoirement et en Premier Ressort par le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AVIGNON siegeant sis 2 Boulevard Limbert Cité judiciaire 84000 AVIGNON en date du 19 Juillet 2019 et d'un jugement rectificatif rendu en dernier ressort par le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AVIGNON siégeant sis 2 Boulevard Limbert Cité judiciaire 84000 AVIGNON en date du 30 Juin 2020.

Je soussigné Maître Yannick SIBUT-BOURDE de la Société Civile Professionnelle Yannick SIBUT-BOURDE & Pierre LEVY, Huissiers de Justice associés à la résidence d'AVIGNON, y demeurant Immeuble Le Giotto, 4 Rue Jean Althen,

Procédant en exécution des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution relatif aux procédures de saisie immobilière et de distribution du prix d'un immeuble à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des charges tendant à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés.

Me suis rendu ce jour, à 10 heures, en la commune d'APT, par-devant le 88 Chemin de Sablonnet 84400 APT, sur le bien immobilier indivis cadastré Section BK, lieudit « Chemin de Sablonnet », numéro 366, pour une contenance de 04 a et 88 ca

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

Etant à l'adresse, je rencontre
ainsi déclaré qui, après lui avoir décliné mes nom, prénom, qualité ainsi que l'objet de ma visite, ne fait aucune difficulté pour que je procède à mes opérations.

Le bien immobilier saisi consiste en une parcelle située à l'Est de la maison de

On y accède depuis le chemin des Sablonnets par un chemin privatif recouvert de gravier qui longe tout le côté Nord de la parcelle et qui dessert un terrain nu et quatre maisons d'habitation.

Le terrain nu, en friche et en pente occupe tout le côté Sud de la parcelle.

Il est arboré par des arbres et arbustes qui sont plantés en limite de propriété.

Il forme un triangle rectangle dans son angle Nord-Ouest et il n'est pas viabilisé.

me déclare que le terrain est constructible.

Il est délimité au Sud et au Nord-Est par un grillage de clôture souple vétuste et à l'Ouest par des panneaux de grillage rigide en bon état.

L'entrée du terrain s'effectue sur son côté Nord-Ouest, au niveau d'un pilier maçonné constitué de parpaing brut.

La parcelle est grevée par une servitude de passage notariée à titre perpétuel d'une largeur de trois et cinq mètres côtés Nord et Nord-Est permettant d'accéder au chemin des Sablonnets.

Elle est également grevée par une servitude de tréfonds notariée à titre perpétuel desservant les quatre villas, les viabilisations à savoir eau, tout à l'égout, électricité et téléphone empruntant le chemin privatif.


S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés






S.C.P.
SIBUT BOURDE - PLEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P.
SIBUT BOURDE - PLEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés






S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés


S.C.P.Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
Huissiers de Justice Associés



A 10 heures et 40 minutes, je clôture mes opérations de description puis me retire.

Des photographies ont été prises par mes soins et sont annexées au présent.

De tout quoi j'ai dressé le présent Procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

SCP Y. SIBUT BOURDE & P. LEVY
Huissiers de Justice associés
Le Giotto 4, rue Jean Althen
84000
AVIGNON
Tél 04.90.16.44.44-
Fax.04.90.16.44.45
SIRET 31437093300033-
TVA intrac.FR47314370933
huissiers.avignon@orange.fr
- Banque IBAN: FR10 4003 1000 0100 0033 1629 R41 - BIC: CDCGFRPPXXX
(règlement par CB accepté)

N° Acte : 100229 32 Dossier : 100229
Référence : 0032953 - RC//MO (G21)

PROCES-VERBAL DE SIGNIFICATION

Le 10 Novembre 2021

Numéro de l'acte : 100229 32
Acte : P.V. DE DESCRIPTION IMMOBILIER

POUR :

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

COUT DEFINITIF DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art R444-3 Emolument	219.16
Art A. 444-48 Transp.	7.67
T.V.A. 20.00 %	45.37
Total T.T.C. Euros	272.20

L'expédition du présent acte comporte 12 feuilles.

Coût définitif : 272.20 €

Majoration ou vacation complémentaire éventuelle :

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

Y. SIBUT BOURDE